

## Une plainte déposée contre la députée LREM de Nantes

Article rédigé par *Le Figaro*, le 11 mai 2022

Source [Figaro] : Dans sa plainte, une ancienne assistante parlementaire de la députée décrit des coups de téléphone «incessants» sur son téléphone personnel, des jours de travail non payés, des «humiliations en public». Une plainte pour violences et harcèlement a été déposée à l'encontre de la députée LREM de Loire-Atlantique Anne-France Brunet par une ancienne assistante parlementaire, a-t-on appris samedi auprès de son avocat.

«*Ma cliente, Mme Camille Jaffrelo, s'est inscrite dans un long processus de management forcé des équipes, comme une personne avant elle et une autre après elle. Tout va bien dans un premier temps, puis la personne est dénigrée, isolée, et n'a plus de travail, ce qui est caractéristique du harcèlement*», a indiqué à l'AFP Me Philippe Blanchetier. Les faits reprochés s'étendent de février à juillet 2018, selon la plainte adressée mardi et consultée par l'AFP. La députée de la 3e circonscription de Loire-Atlantique (Nantes, Saint-Herblain) avait alors embauché en CDD Camille Jaffrelo, alors âgée de 22 ans, en parallèle de ses études en école de commerce.

«*À l'époque, Mme Jaffrelo était toute jeune, relativement impressionnable et impressionnée, il a fallu qu'elle sorte de la vie politique pour accéder à un niveau de conscience qui lui permette de signaler les faits*», commente Me Blanchetier. Camille Jaffrelo est aujourd'hui chargée de communication du groupe de distribution et de production d'énergie GazelEnergie, après avoir été candidate malheureuse aux départementales et aux régionales.

### Stress et perte de poids

Dans sa plainte, la jeune femme décrit des coups de téléphone «*incessants parfois à des horaires très tardifs*» sur son téléphone personnel, des jours de travail non payés, des «*humiliations en public*» occasionnant stress et perte de poids. Lorsqu'elle est placée en arrêt maladie pour «*stress au travail*» en juillet 2018, elle affirme être la «*quatrième collaboratrice en arrêt maladie pour surmenage en un an*».

L'avocat fait également état d'une scène «*de violences*» le jour de la fin du CDD de sa cliente qui aurait alors été «*précipitée contre un poteau dans la permanence de la députée*» et se serait «*fait écraser le pied*» par Anne-France Brunet, occasionnant «*la fracture d'un os du pied constatée par certificat médical*». À l'époque, Camille Jaffrelo avait déposé une main courante.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici :

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/a-nantes-une-plainte-deposee-contre-la-deputee-lrem-anne-france-brunet>

